



*Conférence régionale
des élus de la Baie-James*

*Rapport annuel
2005 - 2006*

Table des matières

Mot de la direction.....	3
Mission, territoire, vision et mandat.....	4
Conseil d'administration.....	5
Principales décisions du conseil d'administration.....	6
Décentralisation.....	15
Secteur culture et développement social.....	16
Secteur ressources.....	19
Secteur territoire et transport.....	24
Secteur du développement économique.....	29
Consultation et représentation publique.....	32
L'équipe de la CREBJ.....	32
Rapport financier.....	33

Mot de la direction



Bonjour,

Malgré le grand nombre de dossiers traités au cours de l'année 2005-2006 par la Conférence régionale des élus (CREBJ), la forêt aura été au centre de nos préoccupations. À la suite de l'annonce, au printemps, de la réduction de 25 % des volumes attribués aux entreprises régionales, nous avons déposé au ministre Pierre Corbeil, en juin dernier, le *Plan d'action régional* qui proposait au ministre des mesures d'atténuation. Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble des intervenants régionaux (élus, intervenants industriels, syndicaux et socioéconomiques) qui ont mis l'épaule à la roue afin de préparer ce document. Malgré le peu de temps dont nous disposions, la région a fait ses devoirs. Malheureusement, peu de réponses significatives pour les industries et les travailleurs concernés ont été annoncées par le gouvernement jusqu'à maintenant. Le climat de crise perdure. De plus, l'été 2005 aura été marqué par d'importants feux de forêts et nous avons dû faire pression auprès des autorités du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour que les permis de récoltes du bois brûlé soient attribués aux usines régionales.

Au chapitre de la décentralisation, de la régionalisation et de l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux, peu de résultats concrets pour l'instant pour les Jamésiens et les Jamésiennes.

Il faut toutefois souligner l'annonce de la création d'une direction régionale unifiée du MRNF en région. De plus, la tenue des rencontres de la Table Québec — Régions qui réunit ministres, hauts fonctionnaires et les CRE, a permis de changer considérablement la compréhension des réalités régionales par l'appareil gouvernemental, laissant ainsi entrevoir une plus grande ouverture face à nos préoccupations. Enfin, notons la création d'un groupe de travail « Task Force » spécifique à la région qui est destiné à faire cheminer les dossiers régionaux au sein de l'appareil gouvernemental.

Sans aller dans une énumération exhaustive de l'ensemble des dossiers traités par la CREBJ au cours de l'année et qui sont traités dans ce présent rapport, mentionnons : les mines, le transport, le développement durable et les diverses mesures de protection du territoire, la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles sur le territoire et le projet de déploiement d'un réseau à large bande. À propos de ce dernier dossier, la CREBJ est actuellement en démarche auprès des autorités crie afin de présenter un projet conjoint au programme *Villages branchés*. Enfin, trois ententes ont été négociées au cours de l'année : l'entente spécifique sur le développement culturel, l'entente spécifique sur le développement social et l'entente spécifique pour la Table jamésienne de concertation minière.

Aucun de ces dossiers ne pourrait être traité sans le travail d'équipe qui unit les administrateurs, nos partenaires régionaux et la permanence de la CREBJ. C'est pourquoi nous tenons à les remercier pour leur dévouement et leur passion pour le développement de notre belle et grande région qu'est la Jamésie.

Handwritten signature of Gérald Lemoyne in blue ink.

Gérald Lemoyne
Président

Handwritten signature of Guy Hétu in blue ink.

Guy Hétu
Directeur général

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Conseil d'administration

Élus

Monsieur Gérald Lemoyne
Maire
Ville de Lebel-sur-Quévillon

Monsieur Donald Bubar
Maire
Ville de Chibougamau

Monsieur Jacques Bérubé
Maire
Ville de Chapais

Monsieur René Dubé
Maire
Ville de Matagami

Madame Colombe Fortin
Conseillère
Territoire non urbanisé

Madame Cécile Philippon
Présidente
Localité de Valcanton

Monsieur Pierre Lavigne
Président
Localité de Radisson

Madame Francine Thivierge
Présidente
Localité de Villebois

Monsieur Robert Labelle
Maire
Ville de Matagami
(en fonction jusqu'au 7 novembre 2005)

Société civile

Madame Carole Boucher
Directrice
Table régionale des organismes communautaires

Monsieur Richard Lécuyer
Président
Fontech

Monsieur Réal Dubé
Retraité
Secteur minier

Monsieur Roger Savard
Directeur général
Librairie Ungava

Monsieur Michel Garon
Président du conseil d'administration
Société de développement de la Baie-James
(en fonction jusqu'au 13 juin 2005)

Monsieur René Dubé
Directeur
Pneus Abitibi
(en fonction jusqu'au 7 novembre 2005)

Monsieur André Pearson
Directeur général
Caisse populaire Desjardins de Chibougamau
(en fonction jusqu'au 9 décembre 2005)

Madame Lyne Laporte-Joly
Commissaire d'école
Commission scolaire de la Baie-James
(en fonction jusqu'au 3 janvier 2006)

Député

Monsieur Michel Létourneau
Député d'Ungava



Jacques Bérubé, Pierre Lavigne, René Dubé, Colombe Fortin, Donald Bubar, Richard Lécuyer, Francine Thivierge, Gérald Lemoyne, Réal Dubé et Cécile Philippon

Absents :

Carole Boucher, Roger Savard et Michel Létourneau

Les officiers

Président : Gérald Lemoyne
Secrétaire-trésorier : René Dubé

Principales décisions du conseil d'administration

26 avril 2005 à Matagami

Envoi d'une correspondance acheminée au ministre du Transport pour lui exiger de revoir sa position sur les budgets réservés pour le Nord-du-Québec pour l'entretien du réseau routier, les informations disponibles sur le budget 2005-2006 laissaient croire que les budgets alloués par le ministère du Transport seraient à peu près nuls pour la région.

Aides financières octroyées dans le Fonds de développement régional (FDR) :

- 17 040 \$ à la corporation du Festival du doré Baie-James pour l'embauche d'un chargé de projets;
- 32 000 \$ au Comité énergie de la Baie-James pour la réalisation d'une étude d'opportunité de développement de minicentrales en Jamésie.

Une aide financière de 2 000 \$ à même le budget de fonctionnement de la CREBJ a été accordée aux Jeux du Québec Amos-régions étant donné que les participants de la Jamésie sont inscrits dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Appui au Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités pour leurs démarches afin que la nouvelle mesure de capitalisation en économie sociale, à mettre en place par le gouvernement du Canada, réponde aux attentes et à la diversité des besoins de l'ensemble des collectivités du Québec.

Adoption de la définition suivante dans le cadre de l'analyse des projets déposés à la CREBJ dans le cadre du FDR :

« Un projet régional doit avoir un impact social et/ou économique sur la majorité des communautés du territoire de la Baie-James. Le promoteur devra démontrer qu'il y a concertation intrarégionale au projet et qui est appuyé par le milieu. »

20 mai 2005 à Lebel-sur-Quévillon

Aides financières octroyées dans le Fonds de développement régional (FDR) pour les projets suivants :

- 30 000 \$ au Comité condition féminine Baie-James pour la réalisation du projet « L'égalité au pouvoir »;
- 4 500 \$ au Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie pour le projet « Coopérative jeunesse de service » qui a permis à près de 67 jeunes d'avoir un emploi d'été éducatif et motivant, et de promouvoir l'entrepreneuriat en région.

Monsieur Robert Labelle a été désigné pour représenter la CREBJ au comité de travail sur l'avenir de la Société de développement de la Baie-James.

Dans le cadre de la tournée de consultation des véhicules hors route de la ministre déléguée au Transport, Mme Julie Boulet, la CREBJ demande qu'une séance soit tenue dans la région Nord-du-Québec considérant l'importance de cette activité à titre de loisir et de travail, mais aussi pour son potentiel de développement touristique.

La Coalition pour la survie de Chibougamau-Chapais a été officiellement invitée à se joindre à la CREBJ afin d'élaborer une position régionale qui pourrait satisfaire tous les secteurs de la région. Les membres de la CREBJ se sont rencontrés à Chibougamau à la suite de l'invitation de la Coalition dès la fin de la séance du conseil d'administration.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

17 juin 2005 à Chibougamau

Un appui à la Table régionale des organismes communautaires (TROC) de la région Nord-du-Québec a été accordé pour ses démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux visant à obtenir pour les organismes communautaires, un financement par communauté à desservir.

Le rapport financier 2004-2005 de la CREBJ préparé par le vérificateur M. André Biron a été adopté. Le mandat de M. André Biron a été reconduit pour l'exercice financier 2005-2006.

Une demande de rencontre a été acheminée au ministère des Transports concernant les déroulements du dossier de la halte routière entre Chibougamau et La Dorée.

Le président de la CREBJ a été désigné pour signer l'entente de gestion en vigueur du 1^{er} avril 2004 au 1^{er} mars 2008 entre la CREBJ et le ministère des Affaires municipales et des Régions.

À la suite de la démission de M. Donald Bubar, à titre de président de la CREBJ, M. Gérald Lemoyne a été nommé en tant que président, et ce, jusqu'aux prochaines élections municipales de novembre 2005.

Les membres de la CREBJ ont tenu à remercier M. Michel Garon pour son bon travail effectué au sein de l'organisme à la suite de sa démission à titre d'administrateur de la CREBJ.

22 juillet 2005 à Villebois

La CREBJ a été informée par le ministère de la Culture et des Communications et la Commission de la Culture et des Communications de la Baie-James que l'entente spécifique qui venait à échéance le 31 mars 2006 ne sera pas renouvelée. Des démarches avec le ministère de la Culture et des Communications seront entreprises pour la mise en place d'une solution qui maximisera les retombées des investissements en région en matière de culture.

À la suite du dépôt du Plan d'action régional déposé au ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable de la région Nord-du-Québec, M. Pierre Corbeil le 3 juin 2005, les membres de la CREBJ pressent le ministre d'agir rapidement dans ce dossier, car la région est toujours dans l'attente d'actions concrètes. La baisse de la possibilité forestière aura des impacts importants pour la région, surtout avec la fragilité de la base économique régionale.

La CREBJ appuie Développement Matagami inc. dans sa demande de contribution financière auprès de Développement économique Canada afin de réaliser son projet pilote de mises aux normes aux standards internationaux d'écotourisme et de tourisme d'aventure.

Les membres de la CREBJ ont également convenus de rappeler au ministre Pierre Corbeil, qu'il y a urgence d'agir dans le dossier de l'avenir de la Société de développement de la Baie-James et que la région est toujours en attente de gestes concrets, ce dossier est prioritaire.

La CREBJ réitère sa volonté qui est partagée avec les instances criées et inuites pour la mise en place d'un bassin de travailleurs Nord-du-Québec de la Commission de la construction du Québec, auprès du ministre du Travail, M. Laurent Lessard.

Le mémoire intitulé *Les véhicules hors route en Jamésie* a été adopté par la CREBJ et sera présenté à la consultation publique du ministère des Transports qui se tiendra le 4 août prochain à Matagami.

La CREBJ ira en appel de la décision du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* concernant un refus de la responsable de l'Accès à l'information concernant l'obtention du MRNF, d'une copie de la carte identifiant les sites d'intérêts pour les Cris en vertu de l'entente de la *Paix des Braves*.

La CREBJ n'accordera pas d'aide financière à la corporation Mont-Fenouillet à Cheval étant donné que le projet ne rencontre pas les critères de « projet structurant régionalement » et « projet permettant la création significative d'emplois ».

Une demande de rencontre sera adressée à l'Association touristique régionale, Tourisme Baie-James afin de discuter du déménagement de son siège social de Chapais à Chibougamau, à l'intersection de la Route 113 et de la Route 167.

18 août 2005 à Radisson

Devant la stagnation perpétuelle des dossiers régionaux au sein du gouvernement, les membres de la CREBJ conviennent de prioriser certains dossiers régionaux et d'imposer un ultimatum au gouvernement du Québec en demandant :

- a) à M. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, que le comité de travail sur l'avenir de la SDBJ débute ses travaux en ayant une première rencontre avant le 31 août 2005 et que leur rapport soit livré avant le 30 septembre 2005;
- b) que la date de la visite à Matagami des ministres Normandeau et Corbeil soit confirmée avant le 31 août 2005 et qu'elle ait lieu avant le 15 septembre 2005;
- c) qu'une rencontre soit prévue avec les membres de la CREBJ lors de cette visite, afin que le plan d'action prioritaire leur soit soumis et que des solutions à très court terme soient mises de l'avant.

À défaut de quoi, la CREBJ entend bloquer l'accès au territoire de la Baie-James pour tous les non-résidents.

Afin de stimuler et de promouvoir l'exploration minière, une série de demandes sera acheminée au gouvernement du Québec ainsi qu'au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil :

1. D'intégrer, à son plan de développement durable, une politique d'acquisition des connaissances géoscientifiques reliées au territoire de la Baie-James.
2. De reconnaître à la région, un statut particulier en traitement diamantifère en favorisant l'implantation d'un centre de recherche appliquée sur le territoire de la Baie-James. Ce laboratoire pouvant devenir un centre d'expertise du diamant.
3. De soutenir et développer les infrastructures de transport dans la région afin de favoriser l'implantation d'exploitations minières. Un meilleur accès au territoire permettra l'exploitation de territoires.

À la suite d'une récente rencontre avec les Cris, les Inuits et le ministre du Travail, M. Laurent Lessard, une demande sera acheminée à ce dernier concernant la création d'un bassin Nord-du-Québec de la Commission de la construction du Québec, tout en s'engageant à respecter les lois et règlements du territoire.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

15 septembre 2005 à Chapais

Une demande de rencontre sera acheminée à M. Jean Charest, premier ministre du Québec, afin de discuter des différents dossiers importants pour la région, notamment de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*.

Un consultant en foresterie sera embauché afin de documenter davantage les pistes de solutions apportées dans le *Plan d'action régionale* déposé au ministre Pierre Corbeil le 3 juin dernier, dans le but de garantir le maintien de l'approvisionnement des usines régionales.

Nomination de MM. Robert Labelle, Donald Bubar, Michel Garon et Gérald Lemoyne pour siéger au comité sur l'avenir de la Société de développement de la Baie-James. De plus, la CREBJ réitère la position de la région quant au maintien de la Société de développement de la Baie-James.

Demandes à M. Pierre Corbeil :

- a) Attribuer des permis de chasse au caribou à l'intérieur de la zone 22A aux résidents du territoire;
- b) De maintenir la date d'ouverture de la chasse d'hiver, soit le 15 novembre.

Nominations des personnes suivantes à titre de membres du ComaxNORD :

MM. Roger Savard, représentant de Chibougamau
Yvon Morin, représentant de Lebel-sur-Quévillon
René Dubé, représentant de Matagami

Demande à M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réviser le soutien financier accordé à la Commission Loisir et Sport de la Baie-James et qu'il soit équivalent à l'enveloppe de base des Unités régionales de loisir et de sport (URLS).

20 octobre 2005 à Matagami

Un nouvel appui est adopté pour les démarches visant à obtenir l'autorisation par le CRTC pour le projet de radio régionale de la radio communautaire de Matagami, CHEF-FM.

Diverses demandes seront acheminées au ministère des Transports (MTQ) :

1. Dresser un état de situation quant à la route des Monts Otish.
2. D'identifier le budget du MTQ pour la région Nord-du-Québec et présenté séparément les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
3. De verser une somme de 4 000 \$ du kilomètre pour l'entretien de la route R-1005 reliant Matagami à Lebel-sur-Quévillon.
4. De créer une nouvelle région Baie-James pour le transport en vrac qui assurerait la juste part de retombées aux camionneurs régionaux sur le chantier Eastmain.

Une demande sera envoyée à Hydro-Québec afin de mettre en place un comité permanent jamésien d'Hydro-Québec pour maximiser les retombées économiques de l'exploitation hydroélectrique.

Demande à Mme Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'intervenir afin que l'approche d'équité entre les régions dans la répartition des enveloppes budgétaires du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome soit respectée et que le Comité condition féminine Baie-James obtienne un financement similaire aux tables régionales de condition féminine des autres régions administratives du Québec.

Une somme de 7 000 \$ à même le Fonds de développement régional est réservée afin d'embaucher une personne pour réaliser des mandats pour les régions ressources.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Engagement d'une somme de 50 000 \$ par année sur 3 ans, via une entente spécifique du *Fonds Eastmain-1*, pour la signature d'une entente spécifique pour la Table jamésienne de concertation minière.

Autorisation d'utiliser le budget restant de la Commission de la Culture et des Communications de la Baie-James afin d'entamer les démarches pour embaucher un consultant pour la réalisation d'un diagnostic sur la culture en Jamésie.

Envoi d'une correspondance au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, ainsi qu'au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, afin de leur faire part de la problématique concernant la limite séparant l'île du Portage dans les limites de la ville de Chibougamau.

Acceptation de l'offre de la firme C.B.F. Télécom ltée pour le déploiement d'un réseau à large bande en Jamésie et pour son entretien pour 20 ans, et de l'offre de Télébec pour des équipements, conditionnellement à l'acceptation du projet par le programme *Villages branchés*.

Formation d'un groupe de travail pour la route des monts Otish composé des personnes suivantes :

MM. Donald Bubar
Régis Simard
Gérald Lemoyne
Michel Filion

17 novembre 2005 à Lebel-sur-Quévillon

Dans le cadre du Fonds de développement régional, octroi des subventions suivantes :

- 18 000 \$ au Rallye International de Chibougamau afin d'embaucher un chargé de projet qui aura comme mandat de réaliser et de mettre en place un plan d'action qui a comme objectifs de :
 - Renforcer la structure organisationnelle de l'évènement;
 - Élaborer une approche stratégique auprès des marchés potentiels;
 - Élaborer un plan marketing;
 - Accroître la valeur touristique régionale de l'évènement.
- 65 000 \$ à l'Association touristique régionale, Tourisme Baie-James, pour la relocalisation de son siège social, conditionnellement à un consensus régional concernant le changement de municipalité du siège social de l'organisme.

Informé M. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, de l'intérêt de la CREBJ à travailler à la formation d'une commission forestière régionale, en autant que les sommes qui accompagnent cette volonté soient libérées.

Demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, pour que la direction régionale Nord-du-Québec du ministère des Ressources naturelles et de la Faune s'établisse à Lebel-sur-Quévillon.

Nominations :

- M. Réal Dubé à titre d'administrateur au sein de la CREBJ en tant que représentant de la société civile.
- M. René Dubé à agir à titre de président au comité du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) et à titre de secrétaire-trésorier au sein de la CREBJ, en remplacement de M. Robert Labelle.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Demandes à la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Thériberge :

1. Une dérogation pour que la section I, du chapitre III, du projet de loi n° 124, ne soit pas appliquée dans la région du Nord-du-Québec et que l'article 9 de la *Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance* soit maintenu.
2. Le maintien d'un réseau de services de garde de qualité centré sur les besoins des enfants.
3. D'aider le Centre de la petite enfance des P'tits maringouins de Matagami à stabiliser sa situation financière.
4. De tenir compte de la *Politique de développement du Nord-du-Québec* dont un des objectifs est d'intégrer les facteurs nordiques dans les mesures et programmes gouvernementaux destinés à la région.

Adoption du *Rapport annuel 2004-2005* de la CREBJ.

Une lettre de remerciements sera envoyée à M. Robert Labelle pour son bon travail au sein de la CREBJ.

Demande au ministre des Transports, M. Michel Després, de créer une région spécifique Nord-du-Québec pour le transport en vrac.

16 décembre 2005 à Matagami

Formation d'un comité de travail pour élaborer un document de réflexion sur la composition d'une commission forestière avec des représentants de l'industrie, de l'environnement, de la faune, ainsi que du milieu social, composé des personnes suivantes :

Mmes Carole Boucher, TROC-10
Geneviève Godbout, CREBJ
MM. Régis Fortin, Municipalité de Baie-James
Bernard Sénécal, Domtar
Michel Deshaies, Barrette Chapais Itée
Michel Fillion, Les Chantiers Chibougamau
Pierre Moisan, Abitibi Consolidated
Colette Fecteau, ingénieure forestière
André Roy, ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Gérald Lemoyne, CREBJ

Demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune qu'un comité technique soit formé afin de discuter en profondeur des modalités des mesures transitoires pour s'assurer que les intérêts des Jamésiens soient pris en compte dans l'émission des baux de villégiature.

Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, afin de financer la réalisation d'un portrait forestier de chaque aire commune. Ce portrait forestier identifiera entre autres, les périodes critiques, les superficies productives, les peuplements surannés, les aires protégées, les refuges biologiques, etc. Le mandat a été octroyé à Mme Colette Fecteau, consultante, pour la réalisation du projet.

Demande au groupe de travail mandaté par Mme Carole Thériberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, de reconnaître les centres de la petite enfance de la région, soit celui de Beaucanton, de Matagami, de Lebel-sur-Quévillon et de Chibougamau. De plus, la CREBJ demande que la diversification du centre de la petite enfance de Radisson entraîne la reconnaissance du ministère en tant que bureau coordonnateur de son milieu.

Reconduction du mandat de M. André Naud à siéger au Groupe Faune régional et que ce dernier fasse un suivi auprès de la CREBJ.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Le projet d'entente pour le développement de la culture en Jamésie sera acheminé au ministère de la Culture et des Communications étant donné leur volonté de continuer à soutenir le milieu via la CREBJ.

Demande à la ministre des Transports, Mme Julie Boulet, de signer une entente Nord-du-Québec similaire aux ententes que d'autres régions ont signées avec Air Canada, afin de se prévaloir d'une entente et des services au même titre qu'ailleurs au Québec.

Adoption du mémoire *Le développement durable compte trois branches* dans le but de le déposer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre des audiences publiques sur le projet de parc Albanel-Témiscamie-Otish qui comprend les recommandations suivantes :

QUE le gouvernement du Québec reconnaisse que le développement durable compte trois dimensions, soit l'environnement, le social et l'économique pour son projet de parc Albanel-Témiscamie-Otish;

QUE le gouvernement du Québec retarde d'au moins deux ans la décision d'implanter le parc Albanel-Témiscamie-Otish, afin de permettre une étude plus exhaustive des impacts sociaux et économiques;

QUE le gouvernement du Québec applique une approche globale pour la mise en place de ses diverses mesures de protection du territoire pour l'ensemble de la région;

QUE le gouvernement du Québec reconnaisse le droit des Jamésiens et des Jamésiennes de faire partie prenante de l'élaboration de tout projet de développement et de protection du territoire dans un souci d'équité entre les communautés du territoire;

QUE le gouvernement du Québec développe la route multiresource des monts Otish et que le tracé de cette route puisse faire partie intégrante du projet de parc.

Demande à la Commission scolaire de la Baie-James de revenir sur sa décision et de maintenir à Matagami la direction du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, et que toute décision venant à l'encontre du consensus régional ayant mené à la création de la CSBJ en 1997, fasse l'objet d'un débat régional au préalable.

20 janvier 2006 à Val-Paradis

Demande au ministère des Transports afin de réviser ses priorités dans son projet de renouvellement du réseau québécois des parcs routiers afin qu'une halte routière soit implantée rapidement sur la Route 167 dans la réserve faunique Ashuapmushuan entre La Doré et Chibougamau.

Nominations :

M. Réal Dubé afin de représenter la Conférence régionale des élus de la Baie-James au sein du conseil d'administration de la Table jamésienne de concertation minière, en remplacement de M. Gaston Bérubé.

Les personnes suivantes pour siéger au Comité permanent jamésien d'Hydro-Québec :

Mme Colombe Fortin
MM. Gérald Lemoyne, Pierre G. Lavigne, Donald Bubar, René Dubé et Jacques Bérubé.

M. Richard Lécuyer en tant que représentant de la société civile au sein du conseil d'administration de la CREBJ.



Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Dans le cadre des diverses mesures de protection du territoire, la CREBJ demande :

QUE le gouvernement du Québec applique une approche globale pour la mise en place de ses diverses mesures de protection du territoire pour l'ensemble de la région;

QUE le gouvernement du Québec retarde d'au moins deux ans la décision d'implanter le parc Albanel-Témiscamie-Otish, afin de permettre une étude plus exhaustive des impacts sociaux et économiques globaux;

QUE les Jamésiens et les Jamésiennes fassent partie prenante de l'élaboration de tout projet de développement et de protection du territoire dans un souci d'équité entre les communautés du territoire;

QUE le gouvernement du Québec reconnaisse que les autorités jamésiennes doivent être partie prenante du processus de création du parc Assinica;

QUE le gouvernement du Québec procède à une étude d'impacts sur la population et l'économie de la région, notamment au chapitre forestier et minier;

QUE ces études soient rendues publiques;

QUE toute diminution de la possibilité forestière engendrée par la création du parc Assinica, soit prélevée des volumes de matière ligneuse qui ont été attribués aux Cris selon l'entente de la *Paix des Braves*.

Une rencontre sera sollicitée avec les autorités de la Commission scolaire de la Baie-James afin de discuter du transfert du poste de directeur des ressources matérielles du pavillon de Matagami vers Chibougamau.

Octroi de subventions dans le cadre du Fonds de développement régional de :

- 15 000 \$ à FaunENord pour la réalisation du projet « l'Affaire est dans l'bac »;
- 5 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie pour le projet « Place aux Jeunes du Québec ».

17 février 2006 à Chibougamau

Remerciements à Mme Lyne Laporte-Joly pour sa contribution à la mission de la Conférence régionale des élus de la Baie-James et au Conseil régional de développement de la Baie-James depuis le 22 mai 1998, ainsi que pour son engagement entier au développement de la Jamésie.

Nominations :

M. Roger Savard en tant que représentant de la société civile au sein de la CREBJ, en remplacement de Mme Lyne Laporte Joly;

M. Réal Dubé en remplacement de Mme Lyne Laporte-Joly, sur le dossier du déploiement du réseau à large bande.

Étant donné le report, pour une seconde fois, d'un Forum régional sur le Plan de transport pour la région Nord-du-Québec, la CREBJ demande à Mme Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, qu'un Forum sur le transport pour la région Nord-du-Québec soit tenu au plus tard au printemps 2006.

Une motion de félicitations sera acheminée à M. Daniel Rivard pour sa récente nomination à titre de vice-président production d'Hydro-Québec.

La CREBJ demande à Mme Paule Têtu, sous-ministre associée à Forêt Québec, un rapport explicatif des différentes contraintes limitant l'attribution des volumes de bois matures et surmatures de la région Nord-du-Québec, ainsi qu'une copie de l'entente convenue entre le gouvernement du Québec et les représentants de l'industrie forestière concernant les volumes de bois.

Une demande sera acheminée aux organismes d'examen afin de prévoir une séance publique additionnelle dans la partie ouest du territoire de la Jamésie, soit à Matagami, dans la cadre des consultations sur le projet Eastmain-1A/dérivation Rupert et de demander une modification du calendrier des audiences publiques, de sorte que les Jamésiens soient entendus à la toute fin de la tournée.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Ententes spécifiques :

- Acceptation de l'entente spécifique relativement au développement culturel à la Baie-James, secteur Jamésie, entre le ministère de la Culture et des Communications, le ministère des Affaires municipales et des Régions et la CRE de la Baie-James pour les exercices financiers 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, et engagement d'une somme totale de 120 000 \$ qui sera répartie entre les trois années.
- Acceptation de l'entente spécifique permettant d'augmenter le niveau de participation sociale sur le territoire de la Baie-James, notamment par la réalisation de projets issus du *Plan d'action 2005-2008* du Comité de développement social de la Baie-James pour une somme totalisant 120 000 \$ qui sera répartie entre les exercices financiers 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008.

Une demande sera acheminée au gouvernement du Québec pour la mise en place, d'ici la fin de l'année 2006, d'une politique d'occupation du territoire qui contiendrait les principes suivants :

1. La contribution de toutes les régions à la création de la richesse.
2. La chance égale à tous les citoyens et citoyennes de s'épanouir aux plans économique et social, quelle que soit sa région.
3. La capacité des régions d'adapter à leurs réalités, les moyens mis à leur disposition par le gouvernement du Québec.

Demande à Hydro-Québec d'implanter le centre de surveillance des installations hydroélectriques du Nord-du-Québec dans la région.

La CREBJ entamera le processus de négociation d'une entente spécifique avec le ministère des Affaires municipales et des Régions concernant le développement et la diversification économique.

Demande d'une rencontre au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, afin de discuter de la mise en place d'un fonds d'aide à la prospection minière en Jamésie ainsi que de réinstaurer le Programme d'aide aux prospecteurs autonomes.

Demande au ministre des Transports, M. Michel Després, de reconnaître que le réseau routier du Nord-du-Québec nécessite des investissements supérieurs à ceux annoncés le 15 février 2006 et qu'il revoie les montants alloués à la hausse pour la région Nord-du-Québec.

Dans le cadre de la mise en place des commissions forestières, la CREBJ :

- Informe le directeur régional de Forêt Québec de l'intention de la Conférence régionale des élus de la Baie-James de participer au projet pilote de commission forestière régionale et de conception et de préparation du plan régional de développement forestier;
- Informe le directeur régional de Forêt Québec de l'acceptation de principe par le conseil d'administration, des obligations faites à la CRE en vertu des clauses 6.1 à 6.6 du décret 929-2005;
- Accepte de travailler avec les communautés autochtones qui auront signé une entente de participation au projet pilote avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- S'engage à travailler avec les intervenants régionaux et de consulter la population régionale dans le respect de la Politique de consultation;
- Convient de signer une entente avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune sur la réalisation de projet pilote.

17 mars 2006 à Lebel-sur-Quévillon

Nominations :

M. Roger Savard au sein du Comité de la route des monts Otish;

M. Martin Falardeau, en remplacement de M. Robert Labelle, sur le Comité de maximisation des retombées du Nord-du-Québec (Comax-NORD);

MM. Gérald Lemoyne, Donald Bubar, René Dubé et Guy Héту à représenter la CREBJ lors des rencontres du comité « Task Force ».

Il est convenu de mandater MM. Réal Dubé et Guy Héту pour vérifier la possibilité d'un plan conjoint avec les Cris dans le dossier du déploiement d'un réseau à large bande dans la région.

Appui au Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités du Québec dans leur démarche visant à reconduire le *Programme d'accès communautaire*.

Un comité de concertation sur les véhicules hors routes (VHR) sera créé conformément à la volonté du ministère des Transports afin de déterminer le réseau interrégional de sentier de VHR. Ce comité comprendra, entre autres, l'Association touristique régionale, les clubs de motoneiges, les ministères concernés et les groupes qui démontrent un intérêt.

Une demande sera acheminée au gouvernement du Québec pour le maintien de la *Stratégie de développement économique des régions ressources* et pour que celle-ci soit bonifiée à celle présentement en vigueur, et surtout, qu'elle soit adaptée aux réalités de chacune des régions ressources du Québec.

La proposition de commission forestière régionale Nord-du-Québec présentée par le comité de travail est acceptée avec les modifications demandées.

La participation de la CREBJ au *Programme concernant la participation régionale à la mise en valeur des forêts* est confirmée.

Décentralisation

Lors de la signature de l'entente Québec - Régions intervenue à l'automne 2004 lors du Sommet des générations, le gouvernement du Québec et les régions s'engageaient dans un vaste processus de consultation visant à décentraliser et à régionaliser l'action gouvernementale et à adapter les normes aux réalités des régions. La CREBJ avait d'ailleurs déposé un document à cet effet en décembre 2004.

À ce jour, bien peu de retombées de cet exercice. Par contre, certaines percées intéressantes ont été faites. Tout d'abord, la création de la Table Québec - Régions a permis d'établir un dialogue constructif entre les ministres, l'appareil gouvernemental et les conférences régionales des élus.

Pour la Jamésie, cela se traduit par une meilleure compréhension des instances gouvernementales aux réalités très particulières de la région. Une direction régionale unifiée du ministère des Ressources naturelles serait sur le point d'être implantée à Lebel-sur-Quévillon. Enfin, un comité spécial appelé « Task Force » regroupant des hauts fonctionnaires des ministères importants pour la région et des membres de la CREBJ a été mis en place afin de faire avancer les dossiers prioritaires pour la région.

Secteur culture et développement social



Dossiers

- ◇ Développement culturel
- ◇ Développement social
- ◇ Condition féminine
- ◇ Jeunes
- ◇ Éducation/formation
- ◇ Réseau à large bande

Développement culturel

Un projet d'entente spécifique sur le développement de la culture dans la région administrative Nord-du-Québec, secteur Jamésie, a été élaboré et accepté par les parties, soit la CREBJ et le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'entente vise l'atteinte des objectifs suivants :

- 1) La mise en place des conditions propices au développement de la culture en Jamésie en supportant la concertation avec les intervenants des secteurs concernés.
- 2) L'identification des grands enjeux et des pistes d'action relativement au développement de la culture sur le territoire de la Jamésie, l'élaboration d'un plan d'action triennal et sa validation par le milieu.
- 3) La mise en place conjointe d'un programme de soutien financier adapté aux priorités régionales inscrites dans le plan d'action de la CREBJ et conforme aux orientations du MCC.

Afin de réaliser le deuxième objectif de façon efficiente, la CREBJ a procédé à l'embauche d'un consultant dont le mandat est de produire un diagnostic de la situation de la culture sur le territoire, d'élaborer un plan d'action régional triennal et d'animer une journée de concertation avec les intervenants du milieu.

Condition féminine

Dans le cadre du projet *Les Jamésiennes, une vie non traditionnelle*, le Comité condition féminine Baie-James élabore présentement un document portant sur les métiers non traditionnels dans le Nord-du-Québec et en Jamésie. Ce document comportera de l'information générale sur le « non traditionnel » répertoriée à travers le Québec, un portrait de la situation pour la région Nord-du-Québec et le secteur de la Jamésie présentera les formations disponibles en région tout en proposant des pistes d'action visant à favoriser la présence d'un plus grand nombre de femmes dans les secteurs non traditionnels.



Développement social

La CREBJ a entériné le projet d'entente spécifique proposé par le Comité de développement social de la Baie-James. Cette entente a pour objet de stimuler et d'accroître la participation sociale par le soutien financier d'initiatives et de projets en lien avec le développement social. Les principaux objectifs de l'entente sont :

- 1) Accroître la concertation aux paliers local et régional, la collaboration intersectorielle et l'harmonisation des interventions de tous les partenaires concernés par le développement social de la Jamésie.
- 2) Favoriser une participation active des institutions et des organismes dans l'élaboration du volet développement social du *Plan quinquennal de développement* de la CREBJ.
- 3) Créer un compte spécifique réservé au soutien à l'initiative sociale de la Jamésie, intervenant en priorité auprès des groupes vulnérables ou des territoires défavorisés désireux d'améliorer leur condition de vie ou leur mode de vie.
- 4) Permettre la réalisation d'actions ou de projets élaborés dans la perspective des constats et des priorités de développement résultant du Colloque régional sur le développement social.
- 5) Soutenir le développement et la réalisation de plans d'action locaux en lien avec le développement des communautés.

Outre la CREBJ, les partenaires financiers de l'entente sont le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Jeunes

Le Mouvement Jeunesse Baie-James (MJB) a procédé, de concert avec plusieurs partenaires régionaux dont la CREBJ, à l'élaboration d'une action jeunesse structurante visant à accroître et à maintenir la population jeunesse de la Jamésie. Un projet d'entente devrait être présenté prochainement par le MJB aux partenaires concernés par cette action jeunesse structurante.

Toujours en lien avec la migration des jeunes, la CREBJ a collaboré avec le Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie et avec d'autres partenaires régionaux dans l'organisation des séjours exploratoires dans le cadre de Place aux Jeunes du Québec. Ces séjours auront notamment permis à une quinzaine de jeunes de connaître les perspectives d'emploi dans la région et de mieux saisir certaines spécificités locales et régionales.



Réseau à large bande

La CREBJ a publié un appel d'offres public pour le déploiement d'un réseau à large bande. Après analyse des soumissions, un scénario de déploiement a été accepté par le conseil d'administration en décembre. Par la suite, le comité Réseau large bande est allé à la recherche de partenaires qui pourraient aider à réduire les coûts d'implantation et d'entretiens, et d'obtenir des confirmations d'engagement des partenaires déjà identifiés au projet. Dernièrement, des démarches ont été entreprises auprès des autorités crie qui travaillent également sur un projet semblable afin d'intégrer les deux projets. Ainsi, un projet conjoint aurait davantage de probabilité d'être accepté dans le cadre du programme *Villages branchés*.

Éducation/formation

Dans le cadre de la *Semaine québécoise des adultes en formation*, la Table régionale de coordination du Nord-du-Québec a mis en place différentes activités, notamment la réalisation de capsules radiophoniques et la production de nappes soulignant l'importance de la formation, tant pour les entreprises que pour les apprenants. L'objectif visé est de développer parmi la population, le goût et les possibilités d'apprendre tout au long de leur vie, et ce, dans divers lieux de vie, que ce soit dans leur vie personnelle, sociale ou professionnelle.

Secteur ressources



Dossiers

- ◇ Forêt
- ◇ Commission forestière régionale
- ◇ Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)
- ◇ Mines
- ◇ Minicentrales
- ◇ Eastmain 1 et 1-A

Forêt

Le gouvernement du Québec a décrété au printemps 2005 une réduction d'environ 25 % des volumes attribués aux entreprises régionales. Un comité de travail composé d'élus, d'intervenants industriels, syndicaux et socioéconomiques, a été formé afin d'élaborer un plan d'action axé vers les réalités régionales, en réponse à une demande formulée par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil. Le comité a siégé à plusieurs reprises au cours de l'année afin de produire un document proposant différentes mesures d'atténuation propres à la foresterie régionale. Le document, *Plan d'action régional*, présenté le 3 juin 2005 par la CREBJ, fut donc le résultat d'un consensus régional.

Une analyse de données quantitatives a démontré que des volumes de bois importants sont disponibles.



Fort de cette information, la CREBJ a donc basé l'argumentaire de son plan d'action en ayant comme principale orientation d'annuler la baisse de possibilité forestière en exploitant les caractéristiques propres à la forêt du Nord-du-Québec.

Les principales demandes visaient en autres :

- Volumes de bois matures et surmatures;
- Réévaluation des superficies qualifiées d'inexploitables économiquement;
- Volumes de bois secs et sains.

Des discussions ont eu lieu avec les représentants du MRNF concernant les différentes données avancées dans le document. Toutefois, la CREBJ n'a pas obtenu de réponses satisfaisantes permettant d'assurer les approvisionnements jusqu'en 2008.

Cette réduction ayant un impact important sur l'activité économique régionale et au sein des municipalités, la CREBJ voue d'importants efforts à ce dossier. Afin d'obtenir des informations plus détaillées quant aux volumes de bois sur pied dans les différentes aires communes du territoire, un important projet est en cours. En réalisant ce portrait forestier, la CREBJ quantifiera plus précisément certaines caractéristiques dont les volumes de bois matures et surmatures.

Commission forestière régionale

En novembre dernier, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a confirmé sa volonté de régionaliser la gestion de la forêt en publiant son décret concernant la mise en place de projets pilotes de commissions forestières. Puisque la CREBJ désire aller de l'avant dans cette démarche, elle a amorcé une démarche afin de mener de l'avant ce projet qui sera complété en décembre prochain.

Dans un premier temps, un comité de travail a été mandaté.

Ce comité devait déterminer les principaux mandats sur lesquels devrait œuvrer la commission afin de répondre aux besoins régionaux.

Le comité de travail composé de divers intervenants a donc présenté à la CREBJ un rapport satisfaisant cet objectif ainsi qu'une proposition de structure.

La commission forestière régionale fonde ses valeurs fondamentales sur les principes du développement durable. C'est donc cette ligne directrice qui orientera le processus de mise en place de la commission forestière régionale.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)

✓ 58 projets déposés pour un total de 3 138 648 \$

✓ 42 projets priorités

✓ 2 558 597 \$ accordés en subvention

✓ 29 projets en cours (en date du 31 mars 2006)

Titre du projet	Promoteur	Montant demandé (\$)	Montant priorisé (\$)
Travaux de rechargement de concassé, chemin du lac Matagami (#2)	Comité de citoyens du chemin du Lac Matagami	15 600	15 600
Amélioration des sentiers de VTT - signalisation	Les Lynx du Nord de Chapais	2 266	2 266
Zone récréative 2005	Ville de Matagami	498 851	400 000
Chemin Équestre (sentier)	Club équestre Quévillon inc.	65 000	43 484
Aménagement d'une bleuetière privée dans le secteur de Villebois	Produits maraîchers du Nord-Ouest	61 311	52 000
Aménagement paysager et affiche du lac Cavan (Route 113)	Association des chalets du lac Cavan	5 477	5 477
Aménagement paysager et affichage annonçant la plage du lac Cavan	Association des chalets du lac Cavan	5 477	5 477
Sentiers du lac Imbeau : <i>La vie après un feu</i>	Corporation de développement économique de VVB	42 391	40 552
Aménagement durable île du Portage	Aménagement Cyprès	25 158	21 700
Réfection du chemin du lac Merrill	Ville de Chibougamau	123 690	21 818
Aménagements récréatifs dans le Parc Obalski	Commission économique et touristique de Chibougamau	118 808	127 207
Le tour de ville	Club de VTT (Chibougamau-Chapais) inc.	38 560	38 560
Amélioration du sentier 7 km pour chiens de traîneau	Alaskan du Nord	47 115	20 169
Préparation de terrain avec BRF et évaluation de nouveaux cultivars	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	17 461	14 310
Entretien du réseau régional de sentiers fédérés de motoneige	Association des clubs de motoneiges du NdQ	134 634	42 935
Étude mise en valeur et exploitation durable : champignons forestiers	FaunENord	42 388	31 000
Correction de courbes sur la route R-1005 (projet 2005)	Municipalité de Baie-James	182 015	182 015
Fabrication de gravier pour la route R-1005 (projet 2005)	Municipalité de Baie-James	417 985	556 652
Travaux d'aménagement et remise en culture de lots	Municipalité de Baie-James	336 600	165 000
Travaux d'aménagement sur les lots intramunicipaux de VVB	Municipalité de Baie-James	140 825	132 783
Drainage, voirie forestière et élagage en forêt privée	Société d'Exploitation Sylvicole de Rousseau inc.	11 194	7 972
Construction d'un gazébo au lac des Deux Montagnes	Mont-Fenouillet à cheval	66 800	17 900
Service d'éducation forestière Nord-du-Québec	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue	23 200	19 750
Amélioration du chemin de la Baie Queylus	Association des propriétaires de résidences Baie Queylus	57 941	18 135
Drainage	Sylviculture Lavérendrye inc.	3 960	4 142
Aménagement forestier sensibilisation, l'avenir	Association Forestière Saguenay-Lac-St-Jean	10 022	10 022
Réfection chemin lac Matagami	Comité de citoyens du chemin du lac Matagami	39 747	8 483
Amélioration du site de motocross	Club de MotoCross Quévillon	9 007	9 000
Club de motoneige de Radisson	Club de motoneige de Radisson	18 390	18 150
Suivi terrain CREBJ 5%	CRE de la Baie James	116 022	116 022
Aménagement d'un camping rustique au lac Waswanipi	Municipalité de Baie-James	13 730	13 730
Travaux d'aménagement sur les lots épars de VVB	Municipalité de Baie-James	10 115	10 115
Construction et aménagement chemin forestier et aire de camping	Corporation plage et camping du lac Pajegasque	7 294	6 240
Sentiers Inukshuk Expédition 2005	Inukshuk Expédition	45 522	39 917
Amélioration de la côte Taché	Club de VTT (Chibougamau-Chapais) inc.	19 791	3 890
Multipiste	Ville de Lebel-sur-Quévillon	145 775	145 775
Aménagement d'une aire de repos au Mont-Fenouillet	Mont-Fenouillet à cheval	32 282	19 219
Aménagement de la rampe de mise à l'eau de la rivière Turgeon	Localité de Valcanton	26 055	16 479
Aménagement d'une halte à la rivière Opinaca	Municipalité de Baie-James	17 275	11 737
Feux de Chibougamau	Association des clubs de motoneiges du NdQ	21 922	21 922
Portrait forestier	CRE de la Baie James	34 800	34 800
Sentier motoneige Matagami-Radisson	Ville de Matagami	86 192	86 192
		3 138 648 \$	2 558 597 \$

Mines

La CREBJ a déposé à l'automne dernier, deux résolutions contenant diverses mesures visant à augmenter les retombées de l'exploration minière dans la région et d'en stimuler l'activité. Les lignes directrices de ces demandes sont les suivantes :

- a) Mise en place d'un programme de levés régionaux des formations superficielles;
- b) Mise sur pied d'un fonds minier régional;
- c) Programme de soutien aux prospecteurs autonomes;
- d) Modification de la réglementation afin de rendre publiques les données récoltées lors des activités d'exploration minière;
- e) Politique d'acquisition des connaissances géoscientifiques;
- f) Reconnaissance à la région d'un statut particulier en traitement diamantifère;
- g) Soutien et développement des infrastructures de transport.

Le programme de Soutien aux prospecteurs autonomes est un dossier pouvant amener une activité minière fort intéressante. De nouvelles démarches auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ont donc été entamées afin de mettre de l'avant un programme accessible aux prospecteurs jamésiens. Une résolution a été acheminée au ministre à ce sujet. Les municipalités de la région ont également indiqué leur appui à cette démarche.

Une veille du domaine minier est constamment assurée afin de saisir toute opportunité pour ce secteur dans la région et d'en tenir informés les intervenants régionaux intéressés.

Finalement, en collaboration avec divers partenaires financiers, la CREBJ a conclu l'entente spécifique visant à assurer les activités de la Table jamésienne de concertation minière (TJCM). Cette entente a pour objet :

- a) Assurer le fonctionnement et les opérations de la TJCM pour les trois prochaines années (2005-2008);
- b) Réaliser différentes activités associées au développement d'expertise dans les géotechnologies du quaternaire;
- c) Maintenir en région une expertise dans le secteur minier;
- d) Effectuer des travaux afin de valoriser le potentiel minier de la région.

Outre la CREBJ, les partenaires financiers de l'entente sont le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, la Société de développement de la Baie-James et la Table jamésienne de concertation minière.



Minicentrales

Une étude d'opportunité a été réalisée afin de déterminer le potentiel pour exploiter des minicentrales. Cette étude complétée, plusieurs sites ont été identifiés et le comité est en attente de la politique énergétique du gouvernement du Québec pour aller de l'avant.

Eastmain 1 et 1-A

Le projet d'aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1 (EM-1) d'Hydro-Québec a beaucoup progressé au cours de l'année 2005-2006. Par exemple, le projet était avancé tel, qu'en date du 5 novembre 2005, la mise en eau du réservoir a débuté. Si on tient compte des conditions de précipitations et de fonte printanière, le maximum d'exploitation du réservoir, soit 283,11 mètres, était prévu pour le début mai 2006. La mise en opération du premier groupe turbines de la centrale de l'Eastmain-1 est envisagée pour septembre 2006.

En terme social et économique, les Jamésiens sont contents, mais pas complètement satisfaits des retombées du projet EM-1. La création d'emplois, l'achat de biens, les contrats régionaux, l'octroi de concessions, les clauses de sous-traitance ont contribué au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des communautés jamésiennes.

Du point de vue économique, la CREBJ considère que le portefeuille des mesures incitatives a bien joué son rôle, puisque les résultats qui ont découlé de la mise en application de ces mesures sont satisfaisants. Le total des montants des contrats octroyés et des dépenses réalisées s'est élevé à plus de 100 millions de dollars pour la région Nord-du-Québec. En date du 1^{er} avril 2006, la participation de la main-d'œuvre jamésienne totale s'élevait à 3,75 %, ce qui représente près de 537 034 heures de travail évaluées à 24 166 517 \$. Mis à part les emplois, les retombées économiques n'ont pas été mesurées spécifiquement.

Lors de la réalisation d'EM-1, la Municipalité de Baie-James (MBJ) a négocié avec Hydro-Québec, un partenariat financier. En vertu de cette entente, c'est près de 35 millions de dollars sur 15 ans qu'Hydro-Québec s'est engagé à verser à la MBJ pour favoriser la réalisation de projets à caractère social, environnemental et économique.

Le 28 janvier 2005, une nouvelle entente de partenariat économique a été signée entre Hydro-Québec et la MBJ pour la réalisation d'Eastmain-1-A et dérivation Rupert. En vertu de cette entente, Hydro-Québec versera à la Municipalité près de 300 millions de dollars sur 50 ans pour favoriser la réalisation de projets structurants.

Suivi de l'efficacité des mesures incitatives de maximisation des dépenses régionales EM-1, Nord-du-Québec (région 10) au 1^{er} avril 2006

CONTRATS OCTROYÉS ET DÉPENSES RÉALISÉES	MONTANTS (\$)
Achats de biens non stratégiques	60 691 727
Achats régionaux sur invitation jusqu'à 100 000 \$	9 720 034
Achats régionaux sur appels d'offres de plus de 100 000 \$	1 464 463
Achats effectués par les entrepreneurs et sous-traitants	48 169 351
Achats effectués par les entrepreneurs et sous-traitants (ligne et poste)	1 337 879
Contrats régionaux	44 224 742
Octroi de contrats régionaux jusqu'à 1 M\$ (36 contrats)	18 418 733
Octroi de contrats sur appels d'offres publics (3 contrats)	18 255 974
Soumissions internes comparatives (1 contrat)	1 051 954
Octroi de concessions (5 contrats)	6 498 081
TOTAL	104 916 468 \$

Source : SEBJ, *Tableau de l'efficacité des mesures incitatives de maximisation des dépenses régionales EM-1: Nord-du-Québec (région 10) au 1^{er} avril 2006.*

La communauté jamésienne profitera également d'un fonds de travaux d'aménagement de 10 millions de dollars sur 5 ans, travaux qui seront conçus et réalisés par la Municipalité elle-même.

Présentement, le projet Eastmain 1-A/dérivation Rupert (EM-1-A/Rupert) est à l'étude. Le promoteur a déposé l'étude d'impact sur l'environnement et sur l'acceptabilité du projet en décembre 2004. Au cours de l'année 2005 s'est déroulée l'étape de consultation publique sur la conformité de l'étude. Les demandes de renseignements additionnels ont alors été transmises à Hydro-Québec et à la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) par les organismes d'examen. Du 8 décembre 2005 au 17 janvier 2006, Hydro-Québec et la SEBJ ont déposé leur document *Complément de l'étude d'impact sur l'environnement* aux organismes d'examen et aux autorités gouvernementales. Finalement, le 26 janvier 2006, les audiences publiques sur l'acceptabilité du projet ont été annoncées par les organismes d'examen.

La CREBJ, tout comme le ComaxNORD et la plupart des municipalités et des organismes de développement de la région, ont déposé un mémoire pour appuyer le projet EM-1-A/Rupert. Le mémoire de la CREBJ fait ressortir, entre autres, que le projet EM-1-A/Rupert occasionnerait des retombées socioéconomiques positives, tant au niveau régional que provincial et contribuerait au maintien de la sécurité énergétique du Québec. En somme, la CREBJ considère qu'EM-1-A/Rupert est un bon exemple de projet qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement.

Secteur territoire et transport



Dossiers

- ◇ Transport
- ◇ Plan régional de développement du territoire public
- ◇ Route des monts Otish
- ◇ R-1005
- ◇ Protection du territoire et développement durable
- ◇ Audiences publiques sur le développement durable

Transport

Plusieurs dossiers relatifs aux transports ont été actifs en 2005-2006 à la CREBJ. D'entrée de jeu, la rencontre de validation pour le *Plan de transport Nord-du-Québec*, prévue à l'automne 2005 a été remise une première fois à février 2006, puis à une date ultérieure. Au moment de mettre sous presse, une nouvelle date a été arrêtée, mais la ministre déléguée au Transport, Mme Julie Boulet, s'est engagée à tenir cette rencontre sous peu. De plus, elle a expliqué que les reports avaient été faits dans le but d'assurer une meilleure cohérence entre des différents ministères impliqués et d'arriver avec des solutions concrètes à certaines problématiques régionales.

À la suite de la décision en Cour supérieure de la juge Hélène Langlois le 30 novembre 2004 dernier dans l'affaire du Petit Train du Nord, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 90 en décembre 2004 et la ministre déléguée au Transport, Mme Julie Boulet, s'engageait dans une vaste tournée de consultation à l'été 2005 sur les véhicules hors route (VHR). La CREBJ a déposé un mémoire dans le cadre de ces consultations. La CREBJ demande au gouvernement du Québec de faire attention avec toute mesure visant à régler des problématiques sur les sentiers situés en périphérie des grands centres. Elles peuvent générer des effets indésirables dans les régions éloignées. De plus, les problématiques jamésiennes sont davantage le manque de bénévoles des clubs de VHR et le manque de financement pour développer et entretenir le vaste réseau en territoire isolé.

La CREBJ a également été invité en commission parlementaire afin de donner son avis sur le document *Commission parlementaire sur les véhicules hors route — document d'orientation* qui donnait suite aux consultations tenues en mai et en juin 2005. Parmi les diverses mesures suggérées par le ministère des Transports (MTQ), mentionnons la mise en place de tables de concertation régionales sous l'égide des conférences régionales des élus dont le mandat sera de définir les réseaux interrégionaux de sentiers permanents et semi-permanents.

Un déblocage est intervenu au début de 2006 relativement à plusieurs dossiers régionaux dont plusieurs faisaient l'objet de demandes répétées depuis déjà bon nombre d'années. Des rencontres avec la ministre Boulet en janvier et en février ont permis ce déblocage. Malgré l'absence de confirmations, madame Boulet s'est engagée à trouver des solutions pour les dossiers suivants :

1. Implantation d'une halte routière sur la Route 167 entre La Doré au Lac-Saint-Jean et Chibougamau dans la réserve faunique Ashuapmushuan.
2. Amélioration de la sécurité sur la route du Nord avec un meilleur entretien et avec l'épandage d'antipoussières.
3. Augmentation des budgets consacrés à la réfection des routes de la région.
4. Octroi d'une enveloppe pour l'entretien de la route d'accès aux ressources R-1005 qui relie Matagami à Lebel-sur-Quévillon.
5. Participation du MTQ au comité de la route des monts Otish.

La CREBJ a de plus participé aux travaux du Comité de concertation sur le transport aérien régional présidé par la ministre Boulet. Les principales demandes de la CREBJ relativement au transport aérien est l'instauration d'une entente entre le gouvernement du Québec et les compagnies aériennes couvrant la région afin que des billets à bas prix puissent être offerts au résidents de la région et pour qu'une aide soit apportée, ainsi que la mise en place d'un programme d'aide financière adapté aux petits aéroports qui ne sont pas admissibles actuellement au programme PAIA.

Enfin, la CREBJ est intervenue auprès de la Commission des transports afin d'appuyer les démarches des transporteurs en vrac de la région pour l'obtention de la priorité pour les contrats du chantier Eastmain.

Plan régional de développement du territoire public

Le Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) est l'outil de planification pour l'émission de droits fonciers sur le territoire public. Il vise à déterminer, de concert avec les intervenants régionaux, où, quand et comment il est possible d'accorder des droits fonciers en vue d'une utilisation harmonieuse du territoire public.

Grâce à un vaste exercice de concertation et de consultation, des partenaires issus des ministères et organismes publics, des municipalités régionales de comté, des communautés autochtones ainsi que des organismes fauniques, environnementaux et récréatifs sont appelés à donner leur point de vue sur l'aménagement et le développement du territoire public. C'est sur la base de ces échanges que s'établit le contenu des plans régionaux¹.

En octobre 2003, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune – secteur Territoire (MRNF-T) a procédé au début des travaux du PRDTP - Section récréotourisme de la région Nord-du-Québec. Puisque l'élaboration de ce PRDTP nécessite d'importants travaux, les représentants du MRNF-T ont souligné l'importance de mettre en place un cadre de planification provisoire afin de baliser le développement de la villégiature privée jusqu'à ce que le Plan régional soit complété. En 2004, les représentants du MRNF-T ont alors défini des mesures transitoires en matière d'octroi de droits fonciers à des fins de villégiature privée applicables au territoire de la Baie-James.

Applicables seulement à la section récréotourisme du Plan régional, ces mesures permettent, selon le MRNF-T, de mieux prendre en compte les particularités physiques, fauniques et sociales du territoire en permettant un certain développement, sans toutefois restreindre l'exercice de planification du PRDTP.

Ces mesures ont été présentées à la Conférence régionale des élus de la Baie-James au mois de décembre 2005. Insatisfaite de ce cadre de planification provisoire, la CREBJ a demandé la révision de certaines mesures proposées. D'après la CREBJ, ces mesures transitoires limitent inutilement le développement de la villégiature du territoire. Au cours de l'année 2006, la CREBJ poursuivra les discussions relatives aux demandes qu'elle a formulées au MRNF-T.

Route des monts Otish

Les projets éventuels d'exploitation minière près des monts Otish ont fait ressurgir l'importance d'une route donnant accès au secteur des monts Otish afin d'exploiter les différentes ressources (minérale, ligneuse). Considérant l'importance des retombées potentielles pour la région, la CREBJ a donc procédé à la mise en place d'un comité de travail concernant le développement de cette route. L'objectif de ce dernier étant d'agir en tant que groupe-conseil auprès de la CREBJ en colligeant l'information pertinente à l'analyse du dossier.

Au sein dudit comité, siègent des représentants provenant de divers secteurs d'activité ayant un intérêt pour le développement de ce territoire. Le comité a débuté ses travaux en fixant certains objectifs. Un rapport identifiant le potentiel économique du secteur ainsi qu'une caractérisation géomorphologique d'un corridor reliant les monts Otish seront soumis au comité.



¹ MRNF, 2006, Les plans régionaux de développement du territoire public, <http://www.gouv.qc.ca/territoire/planification-regionaux.jsp>

R-1005

La « R-1005 », route reliant Matagami à Lebel-sur-Quévillon est une route dite « ressource »; elle n'est donc pas numérotée au même titre que les autres routes provinciales. De ce fait, le ministère des Transports ne subventionne pas les travaux reliés à sa réfection et à son entretien.

Puisque l'ensemble des intervenants de la région considère cette route comme étant fondamentale au développement régional, la Municipalité de Baie-James a pris en charge sa restauration. La Conférence régionale des élus de la Baie-James participe financièrement à ces travaux via le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF), volet II, Programme dont elle est le gestionnaire.



Au cours de l'année 2005, la CREBJ a subventionné des travaux de réfection telle la correction de courbes et rechargement de gravier.

Protection du territoire et développement durable

Différentes ententes sur le territoire font en sorte que le vaste territoire de la Baie-James est l'un des mieux protégés du Québec. De plus, s'ajoute d'autres formes de protection qui sont soit déjà en place ou à venir. Projets d'aires protégées sur 8 % du territoire québécois, projets du parc Albnel-Témiscamie-Otish et du parc Assinica, diminution des droits de coupe de 25 % et autres mesures telles que les territoires protégés pour les caribous forestiers et habitats fauniques s'ajoutent et se superposent.

Les effets combinés de ces diverses formes de protection du territoire sur l'économie actuelle et future du territoire ne sont pas connus. Toute nouvelle forme de protection a un effet sur la possibilité forestière et sur les revenus des entreprises forestières régionales qui sont actuellement en crise comme ailleurs au Québec. Au chapitre minier, de vastes territoires au fort potentiel, mais qui demeurent peu explorés, sont susceptibles d'être retirés à jamais de toute forme d'exploration et exploitation. Enfin, le potentiel énergétique (éolien et minicentrales hydroélectriques) n'est pas encore assez bien documenté.

Les processus menant à la mise en place de ces diverses formes de protection ne sont pas coordonnées et surtout, ils laissent bien peu de place à la participation des Jamésiens.

La CREBJ a déposé un mémoire aux audiences publiques pour le projet de Parc Albnel-Témiscamie-Otish à Chibougamau en janvier 2006. Il s'agissait de la première consultation sur ce projet où les Jamésiens étaient consultés officiellement, bien que ce projet soit situé en bonne partie en terres de catégorie 3 de la CBJNQ, sur le territoire de la Municipalité de Baie-James.

Dans son mémoire, la CREBJ insiste sur les principes du développement durable, soit les dimensions environnementale, économique et sociale et demande un moratoire sur tout projet de protection du territoire. Il faut mettre en place un processus qui intégrerait toutes les formes de protection du territoire, qui permettrait d'avoir toutes les informations sur les effets actuels et futurs de ces formes de protection et surtout, qui laisserait une place aux Jamésiens qui habitent aussi ce territoire. Le développement durable compte deux autres branches en plus de l'environnement, soient l'économique et le social.

Audiences publiques sur le développement durable



Le 9 novembre 2005, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a confirmé son intention de créer le parc Albanel-Témiscamie-Otish en partenariat avec la Nation Crie de Mistissini par voie de communiqué de presse. Des audiences publiques ont suivi au cours du mois de décembre et la CREBJ a profité de l'occasion pour exprimer ses opinions face à ce projet. Un mémoire intitulé « *Le développement durable compte trois branches !* » a été déposé.

Le mémoire fait ressortir que le projet de parc ci-haut mentionné ne satisfait pas les dimensions du développement durable. Entre autres, la CREBJ est désolée de ne pas avoir été davantage consultée dans l'élaboration du projet de parc. Pourtant, le périmètre du parc proposé est situé sur le territoire de la Municipalité de Baie-James en terres de catégories 2 et 3.

La CREBJ croit aussi que ce projet de parc sera une contrainte additionnelle à l'approvisionnement en bois de nos usines régionales. En plus de l'industrie forestière, la CREBJ considère que le projet de parc pourrait nuire à l'exploitation du potentiel minier. Toutefois, la route des monts Otish est perçue comme un aspect très positif à plusieurs chapitres. Finalement, le périmètre du projet de parc étant très propice au développement éolien, la CREBJ s'inquiète du fait que la création de ce parc pourrait compromettre irrémédiablement l'un des projets les plus prometteurs de développement de cette énergie propre et renouvelable.

La CREBJ conclue son mémoire avec plusieurs recommandations. La CREBJ souhaite, entre autres, que soit reconnu, par le gouvernement du Québec, le droit des Jamésiens de faire partie prenante de l'élaboration de tout projet de développement et de protection du territoire dans un souci d'équité entre les communautés du territoire.



Secteur du développement économique



Dossiers

- ◇ Fonds de développement régional (FDR)
- ◇ Fonds Eastmain-1 (FEM1)
- ◇ ComaxNORD
- ◇ Écotourisme et tourisme d'aventure

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

Fonds de développement régional (FDR)

Projets structurants

Projet	Promoteur	Coût total \$	Aide financière \$
Embauche d'un chargé de projet	Festival du doré Baie-James	42 600	12 384
Projet de développement énergétique	Comité énergie de la Baie-James	260 000	32 000
Coopératives jeunesse de service - régional	Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	83 717	4 500
L'égalité au pouvoir	Comité condition féminine Baie-James	106 600	30 000
Relocalisation du siège social de Tourisme Baie-James	Tourisme Baie-James	277 000	65 000
L'affaire est dans l'bac	FaunENord	41 580	15 000
Développement Rallye International	Rallye International de Chibougamau	110 000	18 000
Place aux jeunes - 2006	Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	69 715	5 000
Projets spéciaux - Comité énergie de la Baie-James	Conférence régionale des élus de la Baie-James	n/a	10 372
Total		991 212 \$	192 256 \$

Ententes spécifiques

Projet	Promoteur	Montant annuel \$	Montant total \$
Table jamésienne de concertation minière	Table jamésienne de concertation minière	50 000	150 000
Culture et communications	Conférence régionale des élus de la Baie-James	40 000	69 768
Total			219 768 \$

Fonds Eastmain-1 (FEMI)

Projet régional

Projet	Promoteur	Coût total \$	Aide financière \$
FIER (Fonds d'intervention économique régional) soutien	Conférence régionale des élus de la Baie-James	2 000 000	500 000
Total			500 000 \$

Entente spécifique

Projet	Promoteur	Montant annuel \$	Montant total \$
Table jamésienne de concertation minière	Table jamésienne de concertation minière	50 000	150 000
Total			150 000 \$

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

ComaxNORD

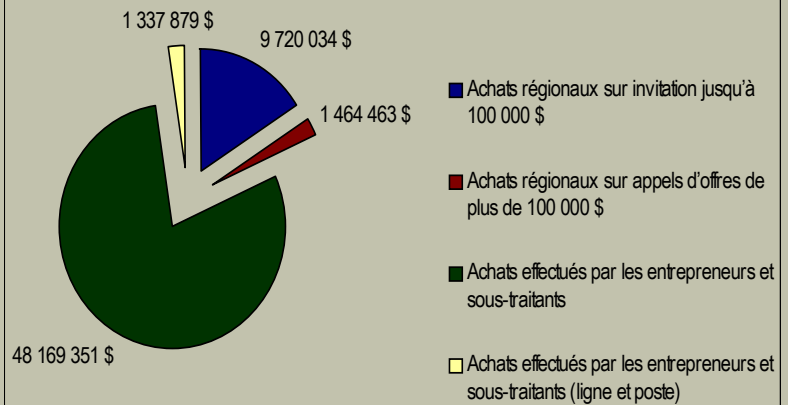
Le ComaxNORD a poursuivi son travail en veillant à ce que la région bénéficie d'un maximum de retombées. L'application des diverses mesures incitatives est à ce jour positive pour la région. Pour le projet Eastmain-1, le portefeuille était constitué des mesures incitatives suivantes :

- Achats de moins de 100 000 \$ en région (sur invitation);
- Achats de 100 000 \$ à 1 M\$ (via appels d'offres réservés à la région);
- Contrats de 1 M\$ et moins (via appels d'offres réservés à la région);
- Clauses de sous-traitance régionale de 40 % négociées;
- Main-d'œuvre / priorité d'embauche régionale par la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ);
- Échange d'information avec le ComaxNORD;
- Événements de maillage et de sous-traitance;
- Camionnage en vrac.

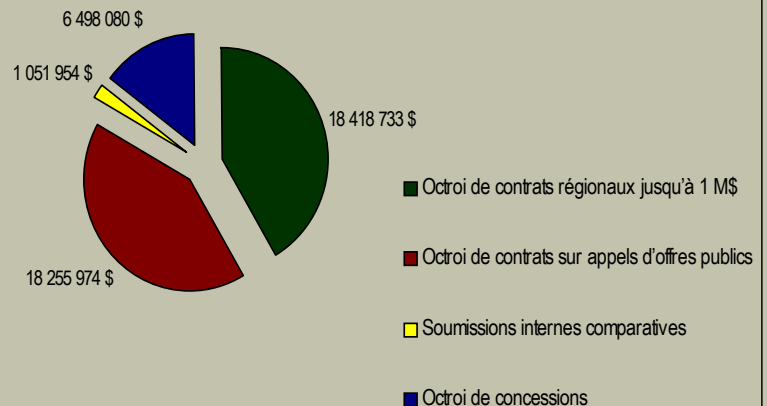
Au 31 mars 2006, les achats et contrats effectués dans la région pour la construction de la centrale Eastmain-1 totalisaient une somme de 104 916 468 \$. Pour ce qui est de la main-d'œuvre, les Jamésiens représentent 3,9 % des travailleurs recensés au chantier.

Le ComaxNORD a également entamé des discussions avec la SEBJ en prévision du projet Eastmain-1-A/dérivation Rupert. Les discussions visent essentiellement la bonification du portefeuille de mesures.

Achats de biens non stratégiques



Contrats régionaux



Écotourisme et tourisme d'aventure

Dans le cadre de l'entente spécifique sur le développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie dont la CREBJ est participante, le Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure a octroyé une aide financière de 120 000 \$ à Développement Matagami inc..

Cette enveloppe servira à développer les produits suivants : Challenge Matagami - hiver, Challenge Matagami - été, Cyclotourisme Matagami Radisson et motoneige hors piste Matagami—Waskakanish.

Consultation et représentation publique

Les membres de la CREBJ participent à un bon nombre d'organismes et de comités de travail dont en voici une liste non exhaustive :

- ComaxNORD;
- Table Québec - Régions;
- Groupe faune régional;
- Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure;
- Task Force;
- Comité conjoint Cris-Québec sur la foresterie;
- Comité consultatif du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- Table jamésienne de concertation minière;
- Comité de mise en œuvre des recommandations de la Commission d'étude sur la forêt publique québécoise (Rapport Coulombe);
- Comité de concertation sur le transport aérien régional;
- Comité sur l'avenir de la Société de développement de la Baie-James;
- Commission Loisir et Sport de la Baie-James;
- Comité de développement social de la Baie-James;
- Table régionale de coordination Nord-du-Québec de la *Semaine québécoise des adultes en formation*.

L'équipe de la CREBJ



Stéphane McKenzie, Annie Cloutier, Isabelle Michaud, Geneviève Godbout, Geneviève Beauchemin, Sonia Marcoux, Linda Arseneault, Yvan Moreau et Guy Héту.

Guy Héту, directeur général
Linda Arseneault, agente de bureau
Geneviève Beauchemin, analyste financière
Annie Cloutier, technicienne en administration
Geneviève Godbout, agente de développement
Sonia Marcoux, agente de développement
Stéphane McKenzie, agent de développement
Isabelle Michaud, agente de bureau
Yvan Moreau, agent de développement

Rapport financier

ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2006

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 34

ÉTATS FINANCIERS

Résultats 35

Résultats - Fonds affectés 36

Évolution des actifs nets 37

Bilan 38-39

Bilan - Fonds affectés 40

Notes afférentes aux états financiers 41-43

Renseignements complémentaires aux états financiers 44

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de la
Conférence régionale des élus de la Baie-James

J'ai vérifié le bilan de la Conférence régionale des élus de la Baie-James au 31 mars 2006 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

ANDRÉ BIRON, C.A.
Comptable agréé

Chibougamau (Québec)
Le 19 mai 2006

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 36)	Total	Total
PRODUITS					
Subventions					
Gouvernement du Québec					
Ministère des Affaires municipales et des Régions	940 802 \$	\$	5 000 \$	945 802 \$	935 802 \$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune			2 018 556	2 018 556	2 000 000
Ministère de la Culture et des Communications			50 000	50 000	
Emploi-Québec			50 000	50 000	49 330
Hydro-Québec			95 000	95 000	95 000
Virements du Fonds de développement régional (FDR)	(693 849)	563 849	130 000		
Services administratifs - Commissions (note 7)		84 929		84 929	146 736
Charges recouvrées					
Commissions		55 587		55 587	34 402
Autres		(350)		(350)	6 191
Intérêts		17 460	23 211	40 671	14 100
Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier					
Attributions					65 413
Gestion du programme					27 287
Productions					
Comité Forêt		20 500		20 500	
Forum régional «Place aux citoyens»					63 536
Activités maillage					4 000
	<u>246 953</u>	<u>741 975</u>	<u>2 371 767</u>	<u>3 360 695</u>	<u>3 441 797</u>
CHARGES					
Attributions					
Promoteurs et organismes	411 417		1 189 285	1 600 702	1 510 496
Instances démocratiques - Déplacements et réunions					
Conseil d'administration		38 137	6 148	44 285	50 546
Administrateurs - CCQ		12 619		12 619	
Administrateurs - Autres		32 321		32 321	30 275
Rémunération du personnel					
Salaires		369 793	47 303	417 096	434 184
Contributions de l'employeur		69 360	7 033	76 393	71 497
Honoraires			45 000	45 000	47 128
Administration générale (page 44)		240 187	19 244	259 431	239 961
Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier - Attributions					
					65 413
Productions					
Comité Forêt		25 397		25 397	
Forum régional «Place aux citoyens»					63 665
Activités maillage					3 726
Atlas du Québec et de ses régions					1 000
	<u>411 417</u>	<u>787 814</u>	<u>1 314 013</u>	<u>2 513 244</u>	<u>2 517 891</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	<u>(164 464) \$</u>	<u>(45 839) \$</u>	<u>1 057 754 \$</u>	<u>847 451 \$</u>	<u>923 906 \$</u>

Voir les renseignements complémentaires aux états financiers.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006				2005	
	Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)	Comax Nord	Table Culture	Commission forestière régionale	Total	Total
PRODUITS						
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Ministère des Affaires municipales et des Régions	\$	5 000 \$		\$	\$	5 000 \$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2 000 000			18 556	2 018 556	2 000 000
Ministère de la Culture et des Communications			50 000		50 000	
Emploi-Québec		50 000			50 000	49 330
Hydro-Québec		95 000			95 000	95 000
Virements du Fonds de développement régional (FDR)		90 000	40 000		130 000	30 448
Intérêts	23 211				23 211	6 997
Productions						
Activités maillage						4 000
	<u>2 023 211</u>	<u>240 000</u>	<u>90 000</u>	<u>18 556</u>	<u>2 371 767</u>	<u>2 185 775</u>
CHARGES						
Attributions - Promoteurs et organismes	1 189 285				1 189 285	1 264 223
Instances démocratiques - Conseil d'administration						
Déplacements et réunions		3 255		2 893	6 148	26 796
Rémunération du personnel						
Salaires		36 002		11 301	47 303	73 924
Contributions de l'employeur		4 292		2 741	7 033	17 133
Honoraires		45 000			45 000	45 000
Administration générale						
Services administratifs		5 161			5 161	8 386
Formation				1 304	1 304	
Déplacements et représentation		2 226		317	2 543	5 406
Publicité et information		603			603	649
Papeterie, dépenses de bureau et informatique		1 908			1 908	4 043
Honoraires professionnels et consultants			7 725		7 725	7 956
Taxes et licences						228
Productions						
Activités maillage						3 726
	<u>1 189 285</u>	<u>98 447</u>	<u>7 725</u>	<u>18 556</u>	<u>1 314 013</u>	<u>1 457 470</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>833 926 \$</u>	<u>141 553 \$</u>	<u>82 275 \$</u>	<u>\$</u>	<u>1 057 754 \$</u>	<u>728 305 \$</u>

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006							2005	
	Fonds affectés				Fonds d'administration			Total	Total
	Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)	Comax Nord	Table Culture	Commission forestière régionale	Fonds de développement régional (FDR)	Investis en immobilisations	Non affectés		
SOLDE (INSUFFISANCE DU) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	741 745 \$	(13 234) \$	\$	\$	518 254 \$	142 043 \$	200 977 \$	1 589 785 \$	1 191 940 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	833 926	141 553	82 275		(164 464)	(33 816)	(12 023)	847 451	923 906
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Acquisitions d'immobilisations corporelles						25 710	(25 710)		
Produit de dispositions d'immobilisations corporelles						(10 000)	10 000		
Remboursement de la dette à long terme						1 642	(1 642)		
VIREMENTS									
Virement du Fonds de diversification économique régional (FDER) :									
Administration Crie									(42 944)
Administration Kativik									(42 944)
Virement du Fonds de développement régional (FDR) :									
Municipalité de la Baie-James									(440 173)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 575 671 \$	128 319 \$	82 275 \$	\$	353 790 \$	125 579 \$	171 602 \$	2 437 236 \$	1 589 785 \$

Engagements (note 6)

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

BILAN

AU 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 40)	Total	Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	\$ 307 114	\$ 1 575 671	\$ 1 882 785	\$ 1 240 454	\$
Dépôts à terme, 3,25 % et 3,60 %, échéant en février 2007 et en mars 2007		799 304	799 304		
Subventions à recevoir			193 556	193 556	339 155
Débiteurs		3 765	3 765		4 060
Intérêts courus		2 595	2 595		
Avances aux commissions (note 7)					
Centre local de développement de la Baie-James		11 675	11 675		11 248
Tourisme Baie-James					11 049
Commission Loisir et Sport de la Baie-James		1 135	1 135		3 388
Commission de la culture et des communications de la Baie-James		32	32		5 161
Mouvement jeunesse Baie-James		1 958	1 958		507
Comité condition féminine Baie-James		238	238		191
Comité énergie de la Baie-James		1 758	1 758		
Avances au fonds d'administration (note 3)	483 790		59 569	543 359	257 970
Avances aux fonds affectés (note 3)					50 905
Comax Nord					
Table Culture		7 725	7 725		
Commission forestière régionale		8 556	8 556		
Frais payés d'avance		4 175	4 175		4 919
	<u>483 790</u>	<u>1 150 030</u>	<u>1 828 796</u>	<u>3 462 616</u>	<u>1 929 007</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)		<u>125 579</u>	<u>125 579</u>	<u>125 579</u>	<u>143 685</u>
	<u>483 790</u>	<u>\$ 1 275 609</u>	<u>\$ 1 828 796</u>	<u>\$ 3 588 195</u>	<u>\$ 2 072 692</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

BILAN AU 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 40)	Total	Total
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs	130 000 \$	138 453 \$	\$	268 453 \$	172 390 \$
Dépôt sur soumission		296 616		296 616	
Dû au fonds d'administration (note 3)			16 281	16 281	50 905
Dû au fonds de développement régional (FDR) (note 3)		483 790		483 790	
Dû aux fonds affectés (note 3)					
Comax Nord		59 569		59 569	
Fonds de diversification économique régional (FDER)					257 970
Subventions reportées			26 250	26 250	
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 5)					1 642
	<u>130 000</u>	<u>978 428</u>	<u>42 531</u>	<u>1 150 959</u>	<u>482 907</u>
ACTIFS NETS					
NON AFFECTÉS		171 602		171 602	200 977
GREVÉS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNNES	353 790		1 786 265	2 140 055	1 246 765
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		125 579		125 579	142 043
	<u>353 790</u>	<u>297 181</u>	<u>1 786 265</u>	<u>2 437 236</u>	<u>1 589 785</u>
	<u>483 790 \$</u>	<u>1 275 609 \$</u>	<u>1 828 796 \$</u>	<u>3 588 195 \$</u>	<u>2 072 692 \$</u>

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

BILAN - FONDS AFFECTÉS

AU 31 MARS 2006

	2006				2005	
	Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)	Comax Nord	Table Culture	Commission forestière régionale	Total	Total
ACTIF						
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	1 575 671 \$	\$	\$	\$	1 575 671 \$	741 745 \$
Subventions à recevoir		95 000	90 000	8 556	193 556	37 671
Avance au fonds d'administration (note 3)		59 569			59 569	
	<u>1 575 671 \$</u>	<u>154 569 \$</u>	<u>90 000 \$</u>	<u>8 556 \$</u>	<u>1 828 796 \$</u>	<u>779 416 \$</u>
PASSIF						
PASSIF À COURT TERME						
Dû au fonds d'administration (note 3)	\$	\$	7 725 \$	8 556 \$	16 281 \$	50 905 \$
Subventions reportées		26 250			26 250	
		<u>26 250</u>	<u>7 725</u>	<u>8 556</u>	<u>42 531</u>	<u>50 905</u>
ACTIFS NETS						
GREVÉS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNES						
	1 575 671	128 319	82 275		1 786 265	728 511
	<u>1 575 671 \$</u>	<u>154 569 \$</u>	<u>90 000 \$</u>	<u>8 556 \$</u>	<u>1 828 796 \$</u>	<u>779 416 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée selon l'article 97 de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche*, le 1er avril 2004, est un organisme sans but lucratif.

La société a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Fonds de développement régional (FDR)

Le fonds développement régional (FDR) est constitué en vertu de l'article 111 de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche*. Il est affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques conclues entre une conférence régionale des élus, un ministère ou un organisme du gouvernement. Ce fonds peut aussi être affecté au financement de toute autre activité exercée par une conférence régionale des élus. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à ses activités.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au fonctionnement.

Fonds affectés

Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)

Le Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources en milieu forestier.

Comax Nora

Le fonds Comax Nord présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de maximisation des retombées économiques du projet hydroélectrique Eastmain/Rupert pour la région Nord-du-Québec (Baie-James).

Table Culture

Le fonds Table Culture présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités relatives au développement culturel de la région Nord-du-Québec (Baie-James).

Commission forestière régionale

Le fonds Commission forestière régionale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de la Commission forestière régionale.

CONSTATATION DES APPORTS

La société applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations d'origine externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et elles ne sont pas amorties.

3- CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalité de remboursement.

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Solde au début	Acquisi- tions	Disposi- tions	Solde à la fin
Mobilier et agencement	73 042 \$	23 276 \$	18 724 \$	77 594 \$
Équipement informatique	63 429	2 434	17 878	47 985
Enseignes	7 214		7 214	
	<u>143 685 \$</u>	<u>25 710 \$</u>	<u>43 816 \$</u>	<u>125 579 \$</u>

5- DETTE À LONG TERME

	2006	2005
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 17,4 %, garantie par un photocopieur loué, remboursable par versements mensuels de 287 \$ et un dernier versement de 10 \$, venue à échéance au cours de l'exercice		
	<u>\$</u>	<u>1 642 \$</u>

6- ENGAGEMENTS

Baux à long terme

La société a signé un bail à long terme d'une durée de cinq (5) ans, échéant en septembre 2010. Ce bail comporte un loyer mensuel de 2 462 \$, ainsi qu'une (1) option de renouvellement d'une durée de cinq (5) ans. Les paiements minimums exigibles en vertu de ce bail au cours des cinq (5) prochains exercices s'élèvent à 147 715 \$ et se détaillent comme suit : 2007 - 29 543 \$; 2008 - 29 543 \$; 2009 - 29 543 \$; 2010 - 29 543 \$; 2011 - 29 543 \$.

Fonds de développement régional (FDR)

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés du Fonds de développement régional (FDR) s'élève à 353 790 \$ au 31 mars 2006.

Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés du Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF) s'élève à 1 575 671 \$ au 31 mars 2006.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

7- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

La Conférence régionale des élus de la Baie-James "Conférence" est apparentée aux "Commissions" suivantes :

- Centre local de développement de la Baie-James
- Commission Loisir et Sport de la Baie-James
- Commission de la culture et des communications de la Baie -James
- Mouvement jeunesse Baie-James
- Comité condition féminine Baie-James
- Comité énergie de la Baie-James

si on considère notamment :

- que la "Conférence" facture à chaque "Commission" les ressources nécessaires à sa gestion administrative. Ces charges ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentées.

Les montants ainsi facturés par la "Conférence" aux différentes "Commissions" au cours de l'exercice à titre de services administratifs et autres charges, ainsi que les soldes à recevoir par la "Conférence" des "Commissions" à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>Services administratifs</u>		<u>Soldes à recevoir</u>	
Centre local de développement de la Baie-James	57 630	\$	11 675	\$
Commission Loisir et Sport de la Baie-James	18 221		1 135	
Commission de la culture et des communications de la Baie -James	8 548		32	
Mouvement jeunesse Baie-James			1 958	
Comité condition féminine Baie-James	530		238	
Comité énergie de la Baie-James			1 758	
	<u>84 929</u>	<u>\$</u>	<u>16 796</u>	<u>\$</u>

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, des dépôts à terme, des subventions à recevoir, des débiteurs, des avances, des crédateurs et du dépôt sur soumission correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

9- ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

Rapport annuel CRE de la Baie-James 2005-2006

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés	Total	Total
Administration générale					
Services administratifs	\$	\$	5 161 \$	5 161 \$	8 386 \$
Formation et perfectionnement		2 607	1 304	3 911	1 435
Recrutement du personnel					4 435
Loyer		48 577		48 577	49 150
Assurances		1 670		1 670	2 827
Entretien et réparations		14 575		14 575	14 837
Déplacements et représentation		49 262	2 543	51 805	42 199
Publicité et information		14 213	603	14 816	14 803
Papeterie, dépenses de bureau et informatique		27 542	1 908	29 450	33 012
Location d'équipements		2 580		2 580	4 965
Télécommunications		34 443		34 443	37 559
Honoraires professionnels et consultants		10 564	7 725	18 289	24 622
Cotisations et associations		140		140	240
Taxes et licences		64		64	469
Intérêts et frais bancaires		50		50	457
Intérêts sur dette à long terme		84		84	565
Perte sur dispositions d'immobilisations corporelles		33 816		33 816	
	\$	240 187 \$	19 244 \$	259 431 \$	239 961 \$